LE 3 SEPTEMBRE 2013

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce troisième jour de septembre de l'an deux mil treize, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné

Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt

M. Guy Thibouthot

M. Martin Faucher M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.

Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux du 5 et 15 et 28 août 2013 sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'AOÛT 2013

Secteur d'activités	Budget 2013	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	256 671 \$	33 551 \$	200 249 \$	56 422 \$
Sécurité publique	222 776 \$	5 968 \$	119 165 \$	103 611 \$
Transport routier	422 587 \$	23 255 \$	308 155 \$	114 432 \$
Hygiène du milieu	249 177 \$	18 400 \$	140 416 \$	108 761 \$
Industrie & Commerce	58 043 \$	18 990 \$	58 048 \$	-5 \$
Loisirs et culture	67 800 \$	7 505 \$	71 255 \$	- 3455 \$
Frais de financement	138 016 \$	506 \$	91 211 \$	46 805 \$
Remb. en capital	474 490 \$	0 \$	250 000 \$	224 490 \$
Investissements prévus	557 440 \$	15 044 \$	87 097 \$	470 343 \$
Total dépenses	2 447 000 \$	123 219 \$	1 325 596 \$	1 121 404 \$
Revenus	2 447 000 \$	\$	1 905 853 \$	_

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

CORRESPONDANCE

- PETIT RAPPEL : Congrès de la FQM les 26, 27 et 28 septembre au centre des congrès de Québec
- \$ FM101.3 annonce son changement de fréquence pour le FM 101,5
- Modification au règlement n° 328-03-2013 relatif au déboisement sur le territoire de la MRC de la Nouvelle-Beauce
- Invitation du député Maxime Bernier à venir le rejoindre lors de la grande traversée de la Beauce samedi le 28 septembre à St-Bernard, les profits amassés lors de cette activité vont à l'organisme Moisson Beauce.

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois d'août.

Dossier CPTAQ : La demande d'implantation d'une prise d'eau sèche au lac Bolduc est acceptée par la CPTAQ/dossier transmis au MDDEFP

110-09-2013 DÉROGATION MINEURE / RICHARD LAGUEUX

ATTENDU QUE M. Richard Lagueux présente une demande de dérogation mineure pour la marge de recul avant de sa résidence dont l'implantation est de 5,76 mètres alors que celle prescrite est de 6 mètres;

ATTENDU QUE sa résidence a été construite en 1988 et que les règlements d'urbanisme de 1981 dont il faut se référer ne sont plus existants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que le Conseil accepte la demande de M. Lagueux afin de considérer sa marge de recul avant à 5,76 mètres.

111-09-2013 CALENDRIER ÉLECTORAL

Période de mise en candidature du 20 septembre au 4 octobre

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le Conseil autorise la présidente d'élection à effectuer les achats de papeterie relatifs à la procédure électorale.

OUVERTURE DE SOUMISSION / CLIMATISATION DE LA SALLE

Addenda pour délai de dépôt / suivi avec Hydro-Québec pour obtenir l'autorisation de désceller la boite qui nous donnera accès au 600 volts

** REMIS À LA SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE

112-09-2013 ENTRÉE DE MME LINA BOUTIN / RANG ST-GEORGES

Il est proposé par Guy Thibouthot et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la demande de Mme Lina Boutin à l'effet de procéder au prolongement du ponceau existant situé sur le lot no 4 083 884. Elle devra se conformer au règlement n° 337 régissant l'installation de tuyaux pour entrée privée.

113-09-2012 <u>RÉSERVE DE SABLE</u>

Sur la proposition de Pierre Trudel et résolu unanimement que le Conseil demande des prix pour la fourniture d'abrasif (AB10) pour nos routes conformément aux normes du ministère des Transports. Nos besoins représentent une quantité approximative de 1000 tonnes.

La Municipalité se réserve le droit d'effectuer une analyse granulométrique sur le matériel.

Les offres doivent parvenir au bureau municipal avant 16 heures le 25 septembre 2013, au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite GOS 2X0.

114-09-2013 MANDAT DES TRAVAUX DU RANG ST-LOUIS

Ouverture des soumissions mardi le 3-09-2013 à 10h00

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que suite à l'ouverture des cinq (5) soumissions reçues, celle des Excavations Lafontaine inc. au montant de 973 602.44\$ taxes incluses soit acceptée après l'approbation de notre firme d'ingénierie. Cette acceptation est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires municipales et des régions.

115-09-2013 MANDAT À GENIVAR POUR SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que la proposition de Genivar pour la surveillance des travaux de réfection du rang St-Louis soit acceptée au coût approximatif de 18 082\$ avant taxes. Ce coût peut varier selon les heures de surveillance de chantier effectuées soit par le technicien ou soit par une personne désignée par la municipalité.

116-09-2013 MANDAT AU LABORATOIRE POUR CONTRÔLE QUALITATIF

Il est proposé par Martin Faucher et résolu unanimement que suite à l'ouverture des trois (3) soumissions reçues, celle de Laboratoires d'expertise au montant de 9533.04\$ taxes incluses soit acceptée pour le contrôle qualitatif des matériaux concernant les travaux de réfection du rang St-Louis.

117-09-2013 STATIONNEMENT ARRIÈRE DE LA CASERNE

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que l'inspecteur municipal soit mandaté pour faire exécuter les travaux d'aménagement du stationnement arrière de la caserne incendie située sur la rue de la Meunerie.

118-09-2013 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES

ATTENDU QUE le contrat de l'enlèvement des ordures arrive à échéance au 31 décembre 2013;

ATTENDU qu'il nous faut retourner en demande de soumissions pour les travaux d'enlèvement des ordures sur tout le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE le coût de notre demande pour trois ans risque de dépasser 100 000\$, alors nous devons l'afficher sur le système SEAO;

ATTENDU QUE les soumissions seront reçues au bureau municipal avant 16 heures le 25 septembre 2013 et que l'acceptation des soumissions se fera lors de la séance du 30 septembre;

ATTENDU QUE les soumissions devront être conformes et présentées sur les formulaires fournis par la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Marguerite ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le conseil municipal demande des soumissions pour faire l'enlèvement des ordures selon les deux options suivantes, soit :

≻pour une année

>pour trois ans (2014 à 2016)

119-09-2013 DEMANDE DE SOUMISSION POUR ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par Martin Faucher et résolu unanimement que le Conseil demande des soumissions pour l'entretien de la patinoire, de l'anneau de glace et l'entrée du terrain des loisirs pour la saison 2013-2014. Un devis est préparé et sera acheminé aux soumissionnaires potentiels.

DIVERS

- TRAVAUX DE DÉBOISEMENT SUR LES RANGS STE-CLAIRE, ST-ANTOINE ET ST-THOMAS
- POSTE OPÉRATEUR DE DÉNEIGEMENT
- LES SOUMISSIONS POUR L'APPEL D'OFFRES DU PUITS NO 3 SERONT OUVERTES LE JEUDI 19 SEPTEMBRE À 11H00

Période de questions

La maire répond aux questions.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

Sur la proposition de Martin Faucher, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h35.

Adrienne Gagné, Maire	Nicole Chabot, directrice générale
-	et secrétaire-trésorière